Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 38

Artikel: Coumeint on municipau fut remotsi pè onna fenna
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-183369

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

paire de puritains atrabilaires, vivant de café au lait et de vin blanc, et ne sortant de leurs sombres demeures, percées de « fenêtres étroites comme des meurtrières, » que pour « brouetter leurs enfants, le dimanche après-midi, sur la place d'armes, » etc. Bref, M. Révillon, avec la vivacité d'esprit et de style qu'on lui connaît, y servait un maître-plat de bourdes aux badauds de la gauche, aussi friands de ce comestible, semble-t-il, que les badauds de la droite..... La *Feuille d'avis d'Yverdon* ayant protesté, dans une philippique (lisez *Fivippique*) toute bouillante d'une vertueuse indignation, contre les spirituelles coquecigrues de M. Révillon, ce dernier répondit, il faut le dire, avec beaucoup de finesse et de convenance, en promettant de rayer le nom d'Yverdon de sa seconde édition. — Le débat en était là, lorsque récemment, on apprit que M. Révillon séjournait momentanément à Yverdon; ce fut à cette occasion que les vers suivants lui furent adressés.

A Monsieur Tony Révillon.

Eh quoi! vous affrontez, dans notre pauvre ville,
Le régime écœurant qui vous horripilait,
Et l'on vous voit goûter, ô mortel versatile,
La saveur du vin blanc et du café au lait?...
(Pardon de l'hiatus, avouez qu'il s'impose,
C'est vous qui l'avez fait en célébrant Noël,
Et je ne puis, en vers, rappeler votre prose
Sans adjoindre au café le lait sacramentel.....)
Donc, vous nous avez pris pour de vieux calvinistes
Sombres, collet monté, mômiers et prédicants,
S'accouplant tristement à des compagnes tristes,
De maussades moutards, maussades fabricants.
Détrompez-vous, Monsieur, nous avons lu Voltaire
Plus encor que Calvin, nous savons rire... un peu,
Jaser... de temps en temps, puis, nous savons... nous taire,
Et c'est là le meilleur atout de notre jeu.
Mais pour être dévôts!... Détrompez-vous, cher maître,
Le sévère Jehan n'en croirait pas un mot,
Il trouverait, ici, bien peu d'agneaux à paître,
Yverdon fut peut-être, il n'est plus, *parpaillot*.
Nos femmes, il est vrai, vont parfois à l'église,
Et nous sommes, voyez, de si parfaits maris,
Que ça nous vexe peu qu'on nous les moralise.....
(Que voulez-vous, cher maître, on n'est pas de Paris!...)
Nous sommes assez sots pour croire à la famille,
Assez bourgeois, Monsieur, pour nous y trouver bien,
Assez provinciaux pour souffrir qu'une fille
S'habille décemment,... sauf à manquer..... de *chien*.
Oh! nous savons fort bien, qu'à ce train prosaïque,
Nous restons d'Yverdon, c'est notre châtiment,
Mais nous n'avons, pour ça, rien de pharisaïque,
Et vous nous avez peints trop pittoresquement!
Mais aussi, par Hercule! en quelle *pinte* obscure
Vous aurait-on mené, pour y charger de gris
La palette élégante et de joyeuse allure,
Dont l'Europe connaît le brillant coloris.
Trouver des gens d'esprit n'est pas chose impossible,
Mais il en est ailleurs, Monsieur, qu'au cabaret,
Allez les voir chez eux, — vous penserez plausible
Qu'on rencontre du bon..... *même dans Nazareth!*
Et tenez, si chez moi vous poussiez une pointe
On vous épargnerait le *lait* et le *vin blanc*,
On prendrait un cognac, un vermouth, une absinthe,
Et l'on discuterait, sans s'échauffer le sang;
Nous nous entendrions à merveille au Bourgogne,
Au Champagne, ma foi, nous serions deux amis,
Au café, — (*noir*, au moins,) — vous diriez sans vergogne
Tant de bien d'Yverdon..... que de mal de Paris.....

Yverdon, 14 septembre 1875. DUFOUR, avocat.

Coumeint on municipau fut remotsi pè onna fenna.

Lé bîtès bâivont mî quand on sublliè on bocon.

Là Marienne abrèvâvè sa vatse, et quand bin l'âi a on diton que dit : « Fenna que sublliè, too-lâi lo cou, » le s'ein moquâvè pas mau, et le sublliottâvè dèveron sa *Tacon*. Adon Muïet (Samuel), qu'est de la municipalitâ, amenâve sa *Grise* pè lo lincou, po la fèrè bâire assebin, et li qu'est on grand moquèran, sè mette à recaffâ dè la Marienne.

— Oh! la, la! que fasâi, la Marienne que sublliè, hi, hi, hi!

Cé bougro quie, que ne cratchè pas dein lo verro, quand bin bâi à catson, desâi cein po férè eindiablliâ la pourra fenna et po fèrè rirè lè buïandâirès, que lavâvont; mâ la Marienne l'âi repond :

— Oï, ye subllio po ma vatse, mâ ye cognâisso on municipau que bâi sein que iaussè fauta dè subllia!

L'arâi faillu vairè clliâo fennès pè vai lo borné : le sè rabattâvont dâo tant que le risont dè cein que la Marienne avâi se bin remotsi cé *fier-bocon* que craïa que paceque l'étâi municipau, nion n'ousâvè lâi cresenâ.

On nous écrit la lettre suivante, que nous insérons vu l'originalité des idées qui y sont émises :

M..... le 6 septembre 1875.

Monsieur le Conteur.

Dans les débats récents qui ont eu lieu au Grand Conseil relativement à la tenue des registres de l'état-civil, nos députés se sont trouvés en face de difficultés qu'ils n'avaient pas prévues. On ne veut pas créer de nouveaux fonctionnaires, et l'on a raison, mais les fonctionnaires communaux existants : syndics, secrétaires, etc., tout intelligents qu'ils sont, au dire de M. de Gingins, ne sont pas propres à la besogne. Que faire? Monsieur, la question est bien simple : il faut confier les dits registres à l'inspecteur du bétail, c'est un homme généralement grave, sachant verbaliser, et, au besoin, apposer un sceau. Ce choix aurait cependant quelques petits inconvénients qu'il importe de signaler. Ainsi : il suffirait de la moindre inattention ou d'une simple transposition pour produire les *lapsus* suivants : Il y a promesse d'union entre Jean Frolliet et Pindzon, âgée de cinq ans, race du pays, achetée à la foire de Grandson; ou encore : ce jourd'hui est né à Charles Boron une fille, sexe femelle, manteau tacheté, oreilles rouges, quatre pieds blancs, queue id.

De pareilles erreurs seraient sans doute regrettables mais, en revanche, imaginez quel bonheur, quel ravissement éprouverait un jeune savant des âges futurs à la lecture de ces registres; Messieurs, dirait-il à ses collègues de la sociéte d'histoire, Messieurs,